

# *Ensemble contre la manipulation*

---

Protection des élections au Bundestag  
de 2025 contre les menaces hybrides,  
dont la désinformation



Le  
gouvernement fédéral

# Sommaire

---

Pourquoi faut-il protéger les élections au Bundestag ? .....	3
Comment le gouvernement fédéral voit-il la situation de la menace hybride en amont des élections au Bundestag de 2025 ? .....	3
Que fait le gouvernement fédéral pour protéger les élections au Bundestag de 2025 contre l'ingérence illégitime d'États étrangers ? .....	4
Que pouvez-vous faire ? .....	5
Mentions légales .....	6



Lorsque des États étrangers tentent d'exercer une influence malveillante sur notre politique et notre société, nous parlons de menaces hybrides. Ces États cherchent à fragiliser notre pays en sapant la confiance de la population dans les institutions publiques et les processus politiques et en semant la peur et l'incertitude.

## Pourquoi faut-il protéger les élections au Bundestag ?

---

En 2025, les citoyennes et citoyens de la République fédérale d'Allemagne éliront pour la 21<sup>e</sup> fois les députés du Bundestag.

Les élections sont l'élément central de la démocratie et, en tant que telles, méritent une protection particulière. Les élections doivent notamment être protégées contre l'ingérence illégitime d'États étrangers.

Certains États, en particulier des autocraties, tentent délibérément d'influencer le comportement électoral dans notre pays ainsi que de mettre en doute la légitimité de nos élections et d'affaiblir la confiance des citoyennes et citoyens envers les processus et institutions démocratiques.

## Comment le gouvernement fédéral voit-il la situation de la menace hybride en amont des élections au Bundestag de 2025 ?

---

Dans le contexte des élections au Bundestag, il faudra s'attendre, entre autres, à une augmentation de la désinformation étrangère en Allemagne. La désinformation est une information fautive ou trompeuse, diffusée de manière ciblée. Dans le cadre de campagnes de manipulation et d'influence étrangères dans l'espace informationnel, il est possible, par exemple, que de fausses informations soient diffusées par la falsification de comptes de réseaux sociaux et de sites web de personnes, de partis, d'entreprises de médias ou d'autorités. De plus, des images et des fichiers audio et vidéo manipulés par intelligence

artificielle (appelés « deepfakes ») sont susceptibles d'être utilisés pour influencer l'opinion publique.

Il faut également s'attendre à des cyberattaques. Celles-ci comprennent par exemple des opérations dites de « hack and leak » : des informations sont volées dans un milieu politique et ensuite publiées dans l'intention de servir l'intérêt d'États étrangers – parfois elles sont en plus manipulées dans cette visée. Les cyberattaques décrites ci-dessus ne peuvent cependant pas influencer le processus de vote proprement dit aux urnes ou par correspondance.

## Que fait le gouvernement fédéral pour protéger les élections au Bundestag de 2025 contre l'ingérence illégitime d'États étrangers ?

---

Le ministère fédéral de l'Intérieur et du Territoire (BMI) coordonne la protection des élections au Bundestag contre les menaces hybrides, dont la désinformation.

Dans le cadre de la task force contre la désinformation et d'autres menaces hybrides, un échange étroit a lieu entre les différents ministères et autorités. À cet égard, le BMI se concertent étroitement et en continu, notamment avec les autorités chargées de la sécurité, la chancellerie fédérale, le ministère fédéral des Affaires étrangères (AA) et l'Office de presse et d'information du Gouvernement fédéral (BPA), sur l'état de la menace et sur les mesures visant à protéger les élections au Bundestag. Les autorités échangent leurs informations et réagissent en conséquence. Cela permet de détecter et écarter systématiquement les activités d'influence potentielles menées par des États étrangers contre les élections au Bundestag. Une concertation étroite a lieu également avec le bureau de la présidente de la commission électorale fédérale et le Centre fédéral pour l'éducation civique (BpB) qui, lui, met à disposition différents matériels d'information relatifs aux élections au Bundestag.

L'Agence fédérale de la sécurité des systèmes d'information (BSI) soutient, entre autres, les candidats et les partis en matière de sécurité de l'information, en leur offrant différents services d'information, d'aide et de conseil. La présidente de la commission électorale fédérale et tous les autres organes électoraux mettent en œuvre, avec le soutien du BSI, de nombreuses mesures garantissant la sécurité des élections. En outre, différents mécanismes de sécurité en matière de droit électoral assurent le déroulement en bonne et due forme du scrutin et le protègent contre les manipulations.

Le gouvernement fédéral accorde une grande importance à la prévention et au développement d'une résilience nationale et sociétale. De manière ciblée, les compétences médiatiques et numériques de tous les groupes d'âges sont soutenues et élargies en vue d'améliorer leur capacité de reconnaître les fausses informations et de réduire leur vulnérabilité en termes de désinformation.

Par ailleurs, la coopération avec des États partenaires, dans le cadre de réseaux internationaux ainsi qu'au sein de l'Union européenne (UE) constitue également une composante importante dans la maîtrise des menaces hybrides, dont la désinformation. L'échange avec les opérateurs de plateformes en ligne est, lui aussi, un élément clé de la réaction à la désinformation.

## Que pouvez-vous faire ?

---

### *Remettre en question au lieu de partager*

Si des informations, images ou vidéos fausses ou trompeuses sont divulguées par des particuliers, ceux-ci ne le font souvent pas par malveillance. De tels messages sont cependant susceptibles de contribuer à ébranler la confiance ou à semer la panique. Plus un message de ce type est émotionnel ou dramatique, plus il est partagé. C'est pourquoi il est important de ne pas contribuer à ce phénomène et de garder son calme. Ne transmettez donc pas de contenus à d'autres sans les avoir vérifiés. Ne partagez pas de contenus qui vous paraissent douteux. Cela est particulièrement important dans des périodes préélectorales.

### *Se servir des services de vérification des faits*

Un grand nombre de centres de recherche, d'organisations non gouvernementales et de médias indépendants suivent les informations et les affirmations qui circulent et en soumettent certaines à une vérification afin de détecter les fausses informations et de les rectifier.

### *Vérifier les sources et les expéditeurs*

Il est toujours utile de comparer des informations douteuses avec au moins deux autres sources. L'actualité est présentée par les chaînes d'information et les journaux et hebdomadaires. Consultez en outre les sites web officiels et les comptes de média social des institutions. Vérifiez toujours qui a publié la vidéo, l'image ou l'information concernée.

[www.bundesregierung.de](http://www.bundesregierung.de)

[www.bmi.bund.de](http://www.bmi.bund.de)

[www.bundeswahlleiterin.de](http://www.bundeswahlleiterin.de)

[www.bsi.bund.de](http://www.bsi.bund.de)

## Mentions légales

### Éditeur

Ministère fédéral de l'Intérieur et du Territoire, 11014 Berlin  
Internet : [www.bmi.bund.de](http://www.bmi.bund.de)

### Édition

Décembre 2024

### Design et mise en page

familie redlich AG – Agentur für Marken und Kommunikation  
KOMPAKTMEDIEN – Agentur für Kommunikation GmbH

### Numéro d'article : BMI25015

D'autres matériels d'information du gouvernement fédéral sont également disponibles par téléchargement ou par commande sur le site : [www.bundesregierung.de/publikationen](http://www.bundesregierung.de/publikationen)

Ce matériel d'information est publié par le gouvernement fédéral dans le cadre de son travail d'information. Le matériel d'information est délivré gratuitement et n'est pas destiné à la vente. Il ne doit être utilisé ni par les partis, ni par les candidats ou les militants durant une campagne électorale à des fins de publicité électorale. Cela vaut pour les élections du Bundestag, les élections au Landtag et les élections communales ainsi que pour les élections au Parlement européen.



**www.bmi.bund.de**

-  [social.bund.de/@bmi](https://social.bund.de/@bmi)
-  [x.com/BMI\\_Bund](https://x.com/BMI_Bund)
-  [youtube.com/@BMIBund](https://youtube.com/@BMIBund)
-  [instagram.com/bmi\\_bund](https://instagram.com/bmi_bund)
-  [threads.net/@bmi\\_bund](https://threads.net/@bmi_bund)
-  [linkedin.com/company/bundesinnenministerium](https://linkedin.com/company/bundesinnenministerium)